



Taches d'*Exobasidi* sur les fruits et les feuilles de bleuet sauvage

Le champignon pathogène *Exobasidium maculosum* infecte le bleuet sauvage en causant des taches sur ses fruits et ses feuilles. Les premiers symptômes visibles de la maladie sur les feuilles sont des taches rondes de 2 à 10 mm de diamètre, dont la couleur varie de blanc à vert pâle, sur la face supérieure de la feuille infectée, ainsi que le développement d'une croissance fongique blanche sur la surface inférieure de la feuille (figure 1, A à C). La partie infectée de la feuille est légèrement plus épaisse que les tissus qui l'entourent. L'infection des feuilles se produit au printemps, au tout début de la croissance foliaire, mais le feuillage émergent plus tard ne présente pas de symptômes additionnels.

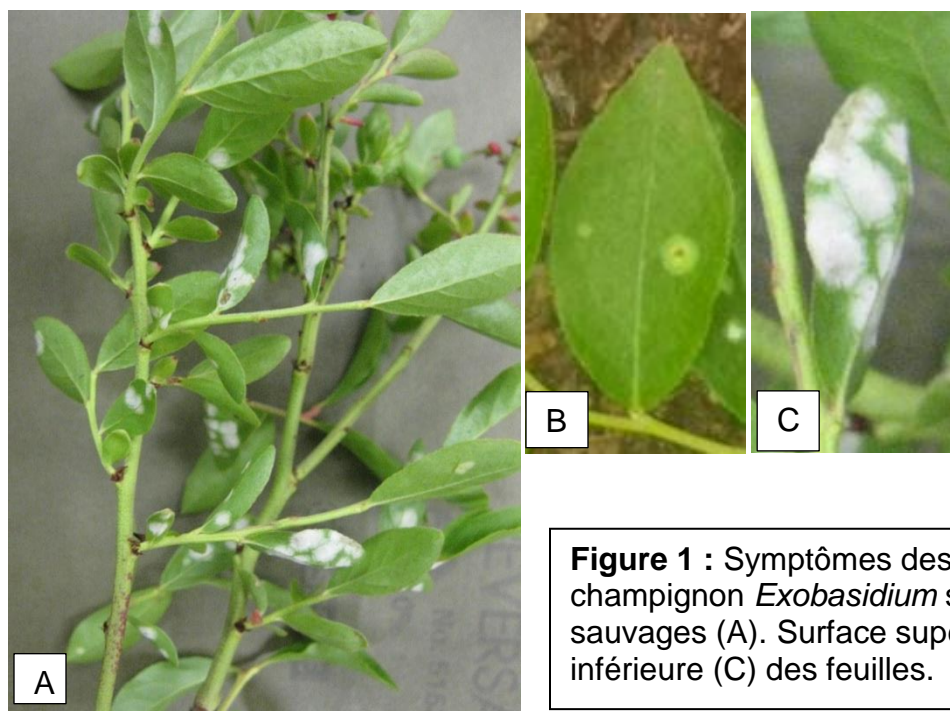


Figure 1 : Symptômes des taches causées par le champignon *Exobasidium* sur les feuilles de bleuets sauvages (A). Surface supérieure (B) et surface inférieure (C) des feuilles.

Les taches sur les fruits infectés sont vertes et non mûres, souvent circulaires et d'un diamètre de 2 à 10 mm (figure 2). Lorsque les fruits mûrissent et bleuissent, les taches demeurent vertes et non mûres, et elles deviennent clairement visibles. Les fruits infectés ne peuvent pas être commercialisés.

Nous connaissons peu de choses sur le cycle de vie et l'épidémiologie du pathogène dans le bleuet sauvage. Une étude récente du sud des États-Unis nous a démontré que le pathogène passe l'hiver sur les plants de bleuets en corymbe, dans le champ. L'hivernage du pathogène dans les champs de bleuets sauvages est probablement similaire à celle des plants de bleuets en corymbe. Les

longues périodes d'humidité favorisent l'infection, et celle-ci se produit tôt le printemps sur les jeunes feuilles récemment émergées et les fruits verts.



Figure 2 : Symptômes des taches causées par le champignon *Exobasidium* sur les fruits (tâches vert pâle visibles sur les fruits).

Nous avons observé ces dernières années une augmentation de l'incidence des taches sur les fruits et les feuilles causées par le champignon *Exobasidium* dans les bleuetières de la province. Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick a effectué des inspections en 2018 et en 2019 afin de déterminer l'étendue de la propagation de la maladie dans les champs de bleuets du Nouveau-Brunswick. Une incidence de la maladie variant entre 5 et 30 % a été observée dans 5 des 16 champs inspectés en 2018, tandis que l'incidence était de 1 à 3 % dans 10 autres champs. Un seul champ ne présentait pas de taches sur les fruits et les feuilles causées par le champignon *Exobasidium*. Une incidence de la maladie de 5 à 43 % a été observée dans 9 des 17 champs inspectés en 2019, et l'incidence se chiffrait entre 1 et 4 % dans 6 champs. Aucun cas de tache sur les fruits et les feuilles dues à l'*Exobasidium* n'a été relevé dans deux champs. Aucun produit fongicide n'est actuellement homologué pour lutter contre les taches sur les fruits et les feuilles attribuables au champignon *Exobasidium*, mais certains fongicides appliqués contre d'autres maladies pourraient aider à la lutte contre l'infection due à ce champignon.